

# Modalités de la reprise d'activité publique de la Médiathèque du CN D

À partir du 9.06.2020

À compter du mardi 9 juin 2020 et jusqu'à sa fermeture estivale, la Médiathèque du CN D est ouverte au public exclusivement sur RDV, les mardi, mercredi et jeudi de 13:00 à 17:00.  
Aucun nouveau prêt de document n'est possible à partir du 9 juin.

Prise de RDV : Les RDV se prennent par téléphone [+33 (0)1 41 83 98 00] aux horaires d'ouverture de la Médiathèque, ou par mail : [mediatheque@CN D.fr](mailto:mediatheque@CN D.fr)  
En cas de demande de RDV par mail, le lecteur indique un numéro de téléphone auquel il peut être appelé avant le RDV, afin de vérifier la bonne compréhension des modalités qui seront celles de sa visite et de son accès aux collections.  
L'échange téléphonique sera l'occasion d'expliquer toutes les nouvelles modalités mise en place.

Seuls les documents explicitement demandés au moment de la prise de RDV seront communiqués au lecteur le jour de sa venue en Médiathèque. C'est pourquoi toutes les recherches documentaires utiles doivent être faites au préalable et les références des documents notées précisément.  
Aucune étagère, aucun rayon, aucun document en dehors de ceux préparés pour lui sur le chariot correspondant à sa place dans la salle de lecture, ne sera accessible librement par le lecteur une fois sur place.

Au moment de la prise de RDV, on veillera à signaler également les outils éventuellement nécessaires lors de sa venue à la Médiathèque (ordinateur, lecteur vidéo, casque, etc.) ; chacun étant invité à venir si possible avec son propre ordinateur portable et son casque audio personnel.

Les lecteurs qui se présenteraient directement au CN D pour rapporter des documents empruntés mais n'ayant pas de RDV, pourront laisser ces documents mais ne pourront accéder à la salle de lecture. Si un RDV n'est pas honoré, sans avoir prévenu en temps utile, le lecteur se verra refuser tout autre RDV.

Le jour du RDV : Le lecteur est invité à se signaler aux agents d'accueil et/ou de surveillance à l'entrée du CN D. Les documentalistes en Médiathèque seront prévenus, confirmeront le RDV et viendront chercher le lecteur à l'accueil du CN D.

Le lecteur sera invité à se désinfecter les mains à l'entrée de la Médiathèque, et on lui indiquera la place prévue pour lui, avec un chariot dédié sur lequel figureront les documents demandés par avance. Les lecteurs devront être munis d'un masque pendant tout le temps de leur présence en salle de lecture.

Après consultation, et en dehors des cas où une nouvelle consultation ultérieure des mêmes documents est demandée, les documents consultés seront reposés par le lecteur sur le chariot attaché à sa place en salle de lecture, puis seront placés en quarantaine par les documentalistes.